

Le graffiti

Hey, salut ! Moi, c'est Niki ! Ma passion ? Les graffitis ! Ça te dit de découvrir mon univers ? Mais, d'abord, il faut que tu connaisses la différence entre un tag et un graff. Un tag, c'est une signature rapide. Le but du tagueur, c'est d'écrire son nom le plus grand nombre de fois possible un peu partout dans une ville. Bon, ça, c'est complètement interdit, alors il vaut mieux ne pas se faire prendre. Un graff, c'est une peinture plus compliquée, une véritable oeuvre qui prend du temps à réaliser. Du coup, on peint dans des terrains vagues ou des bâtiments inoccupés. Ce n'est pas vraiment autorisé non plus, mais la police ne nous embête pas trop, car on n'abîme rien... et puis on est mieux cachés ! Maintenant que tu sais ça, reprenons du début.

Le "blaze" et le "crew"

La première chose que fait un graffeur, c'est se choisir un "blaze". Un quoi ? Un "blaze", c'est un nom d'artiste, un pseudo. Il faut bien le choisir, car, ensuite, on est censé le garder toute sa vie.

Mon "blaze", c'est Niki. C'est comme ça que je signe mes peintures... Mais mon vrai prénom, c'est Léo. Comment le choisir ? Souvent, les "blazes" sont courts, composés de quatre lettres, comme "Puma", "Wosh", "Dran" ou "Seth". Mais ce n'est pas une obligation. En général, le graffeur choisit les lettres de l'alphabet qui lui plaisent et un nom qui a un sens pour lui. Moi, mon grand-père s'appelait Nicolas, alors "Niki", c'est un peu pour lui rendre hommage. Bien sûr, il faut vérifier que ce "blaze" n'est pas déjà utilisé par quelqu'un.

La plupart du temps, les graffeurs appartiennent à un "crew". Ce mot signifie "équipage" en anglais. Un "crew", c'est un groupe d'artistes qui travaillent ensemble, une bande, quoi ! Certains "crews" très célèbres ont jusqu'à cinquante membres.

L'équipement

Tu as remarqué l'équipement de Niki ? Pas question d'aller graffer un mur en maillot de bain ! Premier accessoire indispensable : une tenue confortable que tu peux salir ! Incontournables aussi, des gants pour protéger tes mains et un masque pour ne pas respirer les produits toxiques contenus dans les bombes de peinture. Les graffeurs utilisent des bombes, mais aussi de simples pinceaux et de gros marqueurs à encre indélébile pour dessiner les détails.

Un graff pas à pas

Comment faire un graff ? Première étape : je commence par réaliser un croquis au crayon à papier sur mon bloc de dessin. C'est un brouillon de la fresque finale. Ensuite, je peins directement sur le mur en me servant du croquis comme modèle. Moi, je peins à la bombe... qui s'utilise tout simplement comme un aérosol de déodorant, en appuyant avec l'index ! Pour varier l'épaisseur des traits, je me sers de différents "caps", les petits embouts en plastique blanc situés en haut de la bombe. Plus le trou du "cap" est gros, plus le trait sera épais, et inversement. Pour dessiner les détails ou repasser des contours plus nettement, j'utilise souvent des pinceaux et de la peinture. Quand mon graff est terminé, je le signe et, surtout, je le prends en photo. Pourquoi ? Dans un délai plus ou moins court, ma peinture peut être effacée sur décision de la mairie ou repassée par un autre graffeur. C'est une manière d'en garder une image pour toujours !

Les règles

Parfois, entre les "crews" - les groupes de graffeurs -, il y a des rivalités. Alors, certains s'amusent à abîmer les peintures des autres, le plus souvent en faisant un trait, une vague ou une croix noire dessus... et en signant à côté. Ça s'appelle un "toy". Je te préviens, ce genre de déclaration de guerre un peu lâche est très mal vu !

Ah oui, ça, c'est important aussi : comme il y a peu de murs sur lesquels on peut peindre dans une ville, il y a de fortes chances que les oeuvres soient rapidement recouvertes par celles d'autres graffeurs. C'est normal... mais il y a deux règles à respecter : attendre au moins une semaine et repasser avec une peinture de même qualité. En gros, un peintre débutant ne repassera pas l'oeuvre d'un peintre plus expérimenté.

Pour terminer, il faut quand même que tu saches que taguer ou graffer dans des lieux publics, sur des trains, des voitures, des murs d'immeubles, c'est interdit par la loi ! Tu risques de payer de grosses amendes si tu te fais attraper. Alors, le mieux, c'est encore de peindre dans des lieux abandonnés ou sur des murs autorisés par la mairie de ta ville. Allez, mon graff est presque terminé, je me remets au boulot. À plus !